Programme d'action communautaire Socrates: enveloppe financière 1995-1999

1997/0103(COD) - 10/12/1997

La réunion du Comité de conciliation du 10 décembre 1997 a permis de trouver un accord de compromis sur le supplément financier du programme SOCRATES (1995-1999) pour lequel les positions de départ étaient très éloignées (850 Mécus programme de base + 50 Mécus pour la Commission, 25 Mécus pour le Conseil, 100 Mécus pour le Parlement, pour les années 1998 et 1999). Le Conseil Education du 20 novembre 1997 n'avait pas pu débloquer la situation qui est devenue plus favorable seulement suite au Conseil Budget du 27 novembre 1997. L'accord final prévoit une enveloppe financière supplémentaire de 70 Mécus pour les deux dernières années du programme 1998 et 1999. Le programme SOCRATES sera finalement adopté à la plénière de janvier II.